

**\*\*ATTENTION! Veuillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.\*\***

**Immeuble visé par la demande** Section 1

Numéro civique Rue		Numéro cadastral (lot)
<i>Usage (Si plus d'un usage dans le bâtiment, cochez les cases appropriées.)</i>		<i>Bâtiment</i>
<input type="radio"/> Résidentiel (unifamilial) <input type="radio"/> Résidentiel (bi, tri, multifamilial) ( ) logements	<input type="radio"/> Commercial <input type="radio"/> Industriel <input type="radio"/> Public/semi-public <input type="radio"/> Agricole	<input type="radio"/> Isolé <input type="radio"/> Jumelé <input type="radio"/> Contigu
		<i>Copropriété</i> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

**Identification du propriétaire ou mandataire** (Si vous êtes le mandataire, joignez la procuration à la demande.) Section 2

Titre	Nom	Prénom
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.		
Adresse		Ville
		Code postal
Téléphone (1)	Téléphone (2)	Courriel
( ) - p.	( ) - p.	

**Identification de l'entrepreneur exécutant les travaux de construction** Section 3

<input type="radio"/> Propriétaire/mandataire <input type="radio"/> Entrepreneur <input type="radio"/> Gestionnaire de projet	<i>Nom de la compagnie et numéro d'entreprise (N.E.Q.)</i> (gestionnaire)	<i>Licence R.B.Q.</i> (entrepreneur)
Titre		Prénom
Nom		
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.		
Adresse		Ville
		Code postal
Téléphone (1)	Téléphone (2)	Courriel
( ) - p.	( ) - p.	

**Identification de l'entrepreneur en branchement** Section 4

Nom de la compagnie	Licence R.B.Q.
Nom	
Prénom	
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.	
Adresse	Ville
	Code postal
Téléphone (1)	Téléphone (2)
( ) - p.	( ) - p.
Courriel	

**Informations sur les travaux** Section 5

Coût des travaux	Date projetée du début des travaux	Date projetée de la fin des travaux
\$		
<i>Travaux requis suite à une catastrophe</i> <input type="radio"/> Oui, précisez :		<i>Coupe d'arbre(s) requise pour les travaux</i> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Description/précisions :		

**Informations supplémentaires**

Section 6

**Emplacement de l'agrandissement**

Cour avant  Cour latérale droite  Cour latérale gauche  Cour arrière  Cour latérale « terrain d'angle »

**Fondation**

Béton  Pieux vissés  Sonotube  Autres

**Superficie d'agrandissement (m<sup>2</sup>)**

**Ajout d'un étage**  Oui  Non (Si vous répondez « oui », d'autres documents pourraient être requis.)

**Ajout d'appareils de plomberie (toilette, douche, etc.)**

Oui  Non

**Modification de l'aire de stationnement**

Oui  Non

(Si vous répondez « oui » à l'une de ces questions, un permis de branchement pourrait être requis. Voir section 7.)

**Ajout d'un garage ou stationnement intérieur (si applicable)**

Niveau de la rue  Sous-sol; Indiquez le niveau par rapport à la couronne de la rue :

**Informations supplémentaires sur le milieu**

Section 7

**Égout<sup>(1)</sup>**  Service public  Installation septique

**Aqueduc<sup>(1)</sup>**  Service public  Puits

(1) En l'absence de service public, une autorisation du Service de l'environnement sera requise. Pour connaître la procédure applicable, veuillez appeler au 450 978-8000.

**Rue pavée**  Oui  Non

**Bordure existante**  Oui  Non

**Trottoir existant**  Oui  Non

**Entrée charretière (abaissement du trottoir ou de la bordure)**

Existante  À faire  À modifier  Non-applicable

**Signature du requérant :**

**Date :**

Une signature manuscrite n'est pas requise. Veuillez simplement écrire le prénom et le nom du propriétaire ou mandataire.

AAAA – MM – JJ

**NB. La transmission de ce formulaire ne constitue en aucun cas une autorisation à commencer les travaux.**

**Coût permis de construction**

**Résidentiel :**

Permis de base (1<sup>ers</sup> 20 000 \$ de travaux) 50 \$  
- par tranche ou partie de tranche de 1 000 \$ en sus 2 \$

**Commercial/industriel/public et semi-public :**

Permis de base (1<sup>ers</sup> 5 000 \$ de travaux) 140 \$  
- par tranche ou partie de tranche de 1 000 \$ en sus 4.50 \$

Des coûts différents s'appliquent pour des bâtiments d'usage mixte, les maisons mobiles, etc. Veuillez valider auprès du Service de l'urbanisme.

**Coût permis de branchement**

**Résidentiel :**

Permis de base (1<sup>er</sup> logement) 450 \$  
- chaque unité supplémentaire 20 \$

**Commercial/industriel/public et semi-public :**

Permis de base 600 \$

**Autres coûts**

GESTION DES EAUX PLUVIALES ET DE RUISSELLEMENT

(Lorsqu'un système de drainage est aménagé.)

**Résidentiel/commercial/industriel/public et semi-public :**

Permis de base (jusqu'à 10 000 m<sup>2</sup>) 75 \$/100 m<sup>2</sup>  
- sur la tranche de superficie qui excède 10 000 m<sup>2</sup> sans excéder 20 000 m<sup>2</sup> 50 \$/100 m<sup>2</sup>  
- sur la tranche de superficie qui excède 20 000 m<sup>2</sup> 25 \$/100 m<sup>2</sup>

TRAVAUX NÉCESSAIRES À LA CORRECTION DES DÉBORDEMENTS DU RÉSEAU D'ÉGOUT RELIÉS AU DÉVELOPPEMENT

**Résidentiel :** 1000 \$/unité

**Commercial/industriel/public et semi-public :** 9 \$/m<sup>2</sup> du bâtiment

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

**Pour tous les usages, des frais s'appliquent :**

0,054 multiplié par la superficie totale du terrain en mètres carrés multiplié par 10,00 \$. Le montant de la compensation est arrondi au cinq (5) dollars près.

Selon le cas, d'autres coûts pourraient être exigés et des garanties sous forme de cautionnement demandées, référez-vous aux annexes C et D du règlement L-11870.

## Modes de paiement acceptés

- Chèque à l'ordre de « Ville de Laval »
- Argent comptant
- Carte de crédit (Visa ou Mastercard)
- Carte de débit

**Ne rien payer** avant la réception de votre état de compte. Il sera possible de payer en ligne sur le site Internet de la Ville, par téléphone, en personne ou par la poste.

Tous les détails se retrouveront sur l'état de compte qui vous sera envoyé par courriel par le Service de l'urbanisme après l'acceptation de votre demande.

Dans le cas d'un permis avec branchement, un autre état de compte suivra après l'analyse de votre dossier par le Service de l'ingénierie.

## Contenu d'un plan d'implantation

(Préparé obligatoirement par un arpenteur-géomètre.)

- Obligatoires :
  - Les limites du terrain;
  - Les constructions projetées;
  - La distance la plus petite entre une construction et une ligne de terrain;
  - Les espaces de stationnement, accès véhiculaires ainsi que leurs dimensions;
  - La direction de l'écoulement des eaux;
  - Tout aménagement extérieur (trottoir, arbres, escaliers, etc.);
  - Les rues adjacentes;
  - Toutes autres informations décrites à l'article 3.03.1 du règlement L-11870.
- Selon les cas :
  - Les espaces de chargement;
  - Les équipements mécaniques;
  - L'entreposage des déchets;
  - Le niveau du RDC par rapport à la couronne de rue;
  - Tous les équipements d'utilité publique hors-terre;
  - La limite de la zone agricole;
  - Les servitudes.

### Dans la plaine inondable ou terrain riverain :

- Le niveau du RDC par rapport à la cote de récurrence de cent (100) ans;
- La localisation de tout cours d'eau ou lac;
- La limite de la ligne des hautes eaux, de la rive et de la zone de grand et faible courant déterminée par un biologiste;
- Les cotes d'altitude géodésique du terrain.

## Liste des documents obligatoires<sup>(2)\*</sup>

- Procuration (si vous n'êtes pas propriétaire);
- Plan d'implantation (voir rubrique ci-dessous)\*;
- Plans d'architecture complets\* :
  - Fondation;
  - Élévations (% maçonnerie);
  - Coupe transversale;
  - Coupe des murs-type ;
  - Plan des fermes de toit (N/A si préfabriquées);
  - Coupe et détails des escaliers;
  - Plan de mécanique<sup>(3)</sup> (électricité, plomberie et ventilation);
  - Plan de structure<sup>(3)</sup>;
  - Plan de drainage extérieur\* (se référer aux critères de superficie du règlement L-11870, art. 5.03.01).
- Selon les cas :
  - Devis technique (toiture blanche);
  - Calculs de gicleurs<sup>(3)</sup>.

(2) La « liste des documents obligatoires » n'est fournie qu'à titre indicatif. La Ville de Laval se réserve le droit d'exiger tout autre document nécessaire en vue d'établir la conformité du projet à toute réglementation applicable.

(3) Requiert un sceau et la signature d'un ingénieur.

**Faire une demande de permis**

1. **Enregistrez** ce formulaire de demande de permis/certificat sur votre ordinateur.
2. Remplissez-le et **sauvegardez-le** à nouveau.
3. Enregistrez tous les autres documents requis séparément (énumérés dans ce formulaire).
4. Transmettez votre demande en ligne avec l'application « [Transmission électronique de demande de permis/certificat](#) ».

Notez que votre demande sera refusée si elle est incomplète.

Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez venir transmettre votre demande par l'entremise de notre poste libre-service (situé au rez-de-chaussée du 1333, boul. Chomedey), en personne ou par la poste.

**Après la transmission**

- Dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de votre demande, vous recevrez un courriel sur l'état de cette dernière.
  - **Si complète** : un numéro de dossier vous sera fourni ainsi qu'un état de compte qui devra être acquitté, dès sa réception.
  - **Si incomplète** : un avis de refus de votre demande incluant la liste des documents manquants vous sera envoyé. Vous devrez alors **soumettre une nouvelle demande** avec tous les documents requis.
  - S'il s'agit d'un Plan d'implantation et intégration architecturale (PIIA), un 2<sup>e</sup> avis de réception vous sera transmis.
- Vous recevrez un second état de compte en fin d'analyse dans les cas suivants :
  - Si des ajustements sont nécessaires à votre demande;
  - Si un permis de branchement est requis.
- À la réception du paiement final **et après analyse complète et conforme de votre demande**, le permis sera délivré, accompagné des plans approuvés (si applicable). Vous recevrez ceux-ci à l'adresse courriel fournie dans le formulaire.
- Vous pourrez ensuite commencer les travaux.